



Bourges, le 11 juin 2015

Communiqué de presse du Président Rémy POINTEREAU,

Président de l'Association des Maires du Cher, sénateur maire :

Rémy POINTEREAU en tant que Président de l'Association des Maires du Cher a souhaité convoqué un Conseil d'Administration extraordinaire de notre association pluraliste départementale d'élus, sous forme de conférence de presse :

- **face à la baisse sans précédent des dotations au bloc local,**
- **et face à la réforme territoriale en cours, loi NOTRe, et ses conséquences sur le devenir même des communes, cellules de base de notre Démocratie.**

L'Association des Maires du Cher représente aujourd'hui les 290 communes, composée à plus de 90% de communes rurales et les 22 Communautés de Communes toutes adhérentes et à ce titre, elle travaille au quotidien pour aider et accompagner les Maires et Présidents des Communautés de communes et celle d'Agglomération de Bourges dans l'exercice quotidien de leurs fonctions.

Un dossier de presse exhaustif vous a été préparé à ce sujet afin de relayer dans vos vecteurs de communication la baisse sans précédent d'ici 2017 des dotations au bloc communal, et ses conséquences inévitables sur l'investissement local et les services publics locaux.

Idem avec la loi NOTRe (*Nouvelle organisation territoriale de la République*), les maires et les Présidents d'intercommunalité du Cher n'ont donc eu de cesse d'alerter le Gouvernement sur les dérives

répétées de ce projet de loi, notamment à l'occasion de l'organisation des « **Etats généraux sur la Réforme Territoriale** », organisés à Bourges en octobre 2014, Etats généraux qui ont abouti à un large consensus **CONTRE** ce projet de Réforme Territoriale.

Les élus du Cher appellent donc à une libre organisation du bloc communal dans le respect des communes et en tenant compte de la réalité des territoires et de la situation économique, sociale et financière du Pays.

L'Association des Maires du Cher et son Président Rémy Pointereau ont donc tenu à s'investir pleinement dans ces dossiers, sans esprit partisan et dans l'intérêt général des communes rurales et urbaines, et des intercommunalités en convoquant ce Conseil d'Administration extraordinaire.

L'investissement local va être en panne, les services publics locaux sont en danger, et c'est le devenir même de nos communes qui est en jeu...

L'Association des Maires du Cher tient à rappeler avec force qu'elle se positionne toujours POUR la défense des communes, des intercommunalités, de l'investissement public et des services publics en général.

C'est dans cette optique que l'Association travaille aujourd'hui et qu'elle continuera à travailler à l'avenir...

Rémy Pointereau
Président de l'Association des Maires du Cher
Sénateur Maire